



PROGRAMME DE SUBVENTION PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE

FORMULAIRE DEMANDE SUBVENTION

Modalités

- La subvention correspond à 60 % du coût d'achat, et ce, avant les taxes applicables.
- Un montant minimum de 100 \$, avant les taxes applicables, est obligatoire afin de présenter une demande.
- La subvention dans le cas des produits d'hygiène personnelle ne pourra excéder un montant de 100 \$ par demande.
- Les demandes de subvention seront traitées trois fois par année.
- Les frais de transport ne sont pas subventionnés.
- Une fois le montant total du budget annuel alloué à ce programme atteint, la Ville de Matagami n'accordera plus de subvention.

Conditions

- Une seule demande par adresse, par année.
- La demande doit être présentée dans un délai de six mois suivant la date de facturation. Toute facture excédant six mois sera refusée.

Produits d'hygiène personnelle

Coordonnées du demandeur

Nom du demandeur : _____
Prénom _____ Nom _____

Adresse complète : _____
N° d'immeuble _____ Rue _____

Matagami _____ Québec _____ JOY 2A0 _____
Ville Province Code postal

Téléphone : _____ Courriel : _____

Pièces justificatives à fournir :

Preuve de résidence : Facture(s) :

Date du dépôt de la demande : _____

Signature : _____